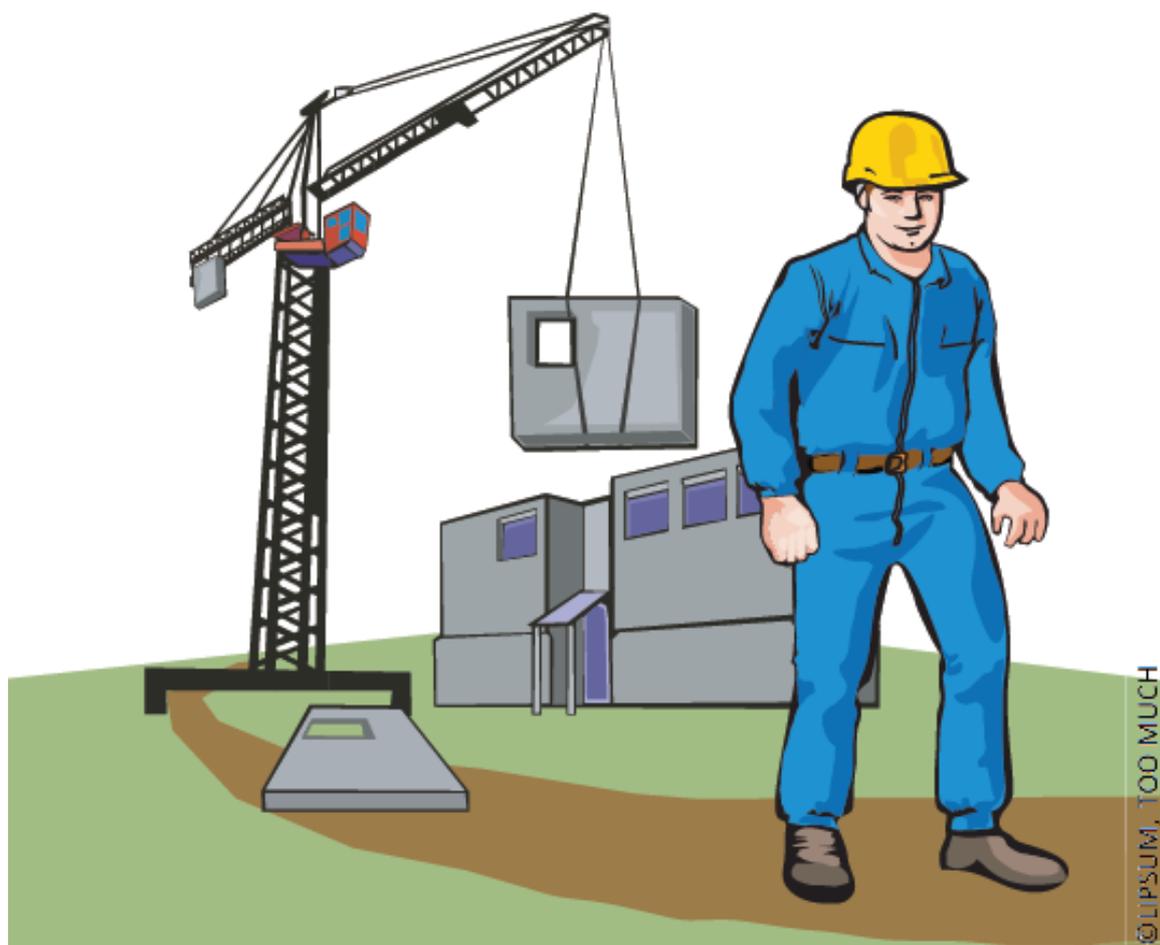


# LIVRET DU NOUVEL ARRIVANT DANS L'ENTREPRISE

*Livret d'accueil SCATP*

Edition du 20/09/2020



©LIPSUM, TOO MUCH



INTRODUCTION .....	6
Bienvenue chez nous .....	6
Nos valeurs .....	7
QUI SOMMES-NOUS ? .....	8
Présentation .....	8
Historique .....	10
Organigramme .....	11
Liste téléphonique .....	12
LA VIE DANS L'ENTREPRISE .....	13
Les horaires de travail .....	13
Les congés payés .....	14
Absences : mode d'emploi .....	15
Le service de santé au travail .....	16
Les interlocuteurs externes de l'entreprise .....	17
INFOS PRATIQUES .....	18
Mutuelle / Prévoyance .....	18
Formation professionnelle .....	19
Remboursement de frais et indemnités de déplacement .....	20
COMPORTEMENTS INDIVIDUELS .....	21
Hygiène .....	21

Addictions .....	22
Transport et conduite de véhicules .....	23
<b>EN CAS D'URGENCE .....</b>	<b>24</b>
Premiers secours .....	24
Secouristes .....	25
Lutte contre l'incendie .....	26
<b>EPI / Équipements de Protection Individuelle .....</b>	<b>27</b>
Les équipements de base .....	27
<b>ACCÈS ET CIRCULATION EN HAUTEUR .....</b>	<b>28</b>
Utilisation des échelles et escabeaux .....	28
<b>MANUTENTIONS .....</b>	<b>29</b>
Matériels et matériaux .....	29
Élingage .....	30
<b>SANTÉ .....</b>	<b>31</b>
TMS / Troubles Musculo Squelettiques .....	31
<b>RÉSEAUX ET MATÉRIELS ÉLECTRIQUES .....</b>	<b>32</b>
Travaux à proximité de lignes électriques .....	32
Utilisation de machines électroportatives .....	33

MATÉRIEL PORTATIF .....	34
Outillage portatif .....	34
PRODUITS DANGEREUX .....	35
Étiquetage des produits dangereux .....	35
Stockage et transvasement de produits .....	37
Utilisation de produits dangereux .....	38
ÉVACUATION DES DÉCHETS .....	40
Nettoyage .....	40

## INTRODUCTION

### BIENVENUE CHEZ NOUS

Réalisé à votre intention, ce livret d'accueil vous aidera à **découvrir notre entreprise, le cœur de notre profession** de canalisateur, ainsi que **les mesures de prévention** qu'il convient de mettre en œuvre pour garantir de bonnes conditions de travail et éviter les accidents et maladies professionnelles.

Lisez-le attentivement ; vous y trouverez des **informations pratiques** qui vous seront directement utiles et que vous pourrez approfondir en questionnant vos responsables directs ou toute autre personne qualifiée pour vous répondre.

Ce livret constitue la **première partie de l'accueil**. Il participe à votre intégration dans l'entreprise.

Pour le personnel ayant à se rendre ou à travailler sur un chantier, il sera complété par un **autre volet plus spécifique** aux conditions d'exécution particulières rencontrées sur le site.

### Nos convictions

Nous ne devons pas attribuer les accidents du travail à la fatalité, à la malchance ou à l'inconscience. Nous devons sans cesse **former**, **informer**, **sensibiliser** et **agir** sur le terrain.

Les conséquences d'un accident, dans notre vie privée ou professionnelle, sont toujours sous-estimées et peuvent être parfois dramatiques.

### Notre engagement

Aucune priorité ne peut s'exercer au détriment de la sécurité dans le travail.

La prévention des risques professionnels est une obligation prioritaire que nous devons tous prendre en compte dans nos réflexions et nos actions. À cette fin, nos objectifs doivent être les suivants :

- Préserver l'intégrité physique de chacun.
- Améliorer nos conditions de travail.
- Valoriser toutes les actions qui permettront d'avancer sur les deux premiers points.

### En conclusion

Il est donc demandé à chacun de nous de respecter les règles de sécurité établies et de proposer toutes les mesures de prévention dictées par notre bon sens et notre professionnalisme.

**LA PRÉVENTION DOIT DEVENIR POUR NOUS TOUS  
UN RÉEL ÉTAT D'ESPRIT.**

## QUI SOMMES-NOUS ? PRÉSENTATION

La société SCATP est implantée à BLOTZHEIM :

*11 rue du chant des oiseaux - 68730 BLOTZHEIM*  
*0389884156*  
*contact@scatp.fr*  
*www.scatp.fr*

L'activité principale consiste à réaliser les travaux de canalisations

### Activités secondaires :

- VRD
- Maçonnerie
- Process hydraulique

### Composition de la clientèle :

- Collectivités publiques : Communautés de communes, d'agglomération, syndicat des eaux, services communaux dédiés
- Mairie
- Industriels
- Architectes
- Particuliers

La société réalise un chiffre d'affaires de 1,2M€  
Avec un effectif de 5 collaborateurs.

### NOS QUALIFICATIONS

FNTP 5118 canalisation d'eau potable <300mm  
FNTP 513 remplacement de canalisation sous pression et

branchements  
Fntp 2321 Terrassament courant  
Fntp 3642 réfécion de tranchée

## HISTORIQUE

Créée en juillet 2019, l'entreprise a été créée par 4 associés issus d'un grand groupe de la construction en SCOP pour pouvoir partager une aventure humaine en continuant à exercer le métier qui les passionne.

## ORGANIGRAMME

Thomas PESIN : Gérant

Rafik TEGMOUSS : chef de chantier

Hervé DELERS : responsable d'équipe

Pascal EGLER : Conducteur d'engin et responsable de dépôt

Jean Luc THEODORE : chauffeur poids lourd

## Vos contacts

- Standard : 03 89 88 41 56
- Direction Thomas PESIN : 06 23 58 04 29
- Chef de chantier Rafik Tegmouss : 06 51 25 94 79
- Responsable d'équipe Hervé DELERS: 06 25 72 82 37
- Conducteur d'engin Pascal EGLER : 06 08 24 14 99

## LA VIE DANS L'ENTREPRISE LES HORAIRES DE TRAVAIL

L'horaire hebdomadaire de l'entreprise est de 39 heures.

Du lundi au vendredi :

Bureau : 8h00 - 12h00 / 14h00 - 18h00

Chantier : 8h00 - 12h00 / 13h00 - 17h00 - arrêt à 16h00 le vendredi

Ce sont des horaires de travail effectif, c'est-à-dire les horaires où vous devez être présent à votre poste de travail.

## LES CONGÉS PAYÉS

*Caisse de congés payés : CIBTP*

*5 semaines de congés payés*

*déclaration des congés payés 15 jours avant la date effective à l'employeur*

*Congés payés en été et en hiver programmés lors des périodes de fermeture de l'entreprise*

Pointage de l'absence : en cas de maladie faire passer l'arrêt maladie dans les 48h qui suivent l'absence

Que faire en cas d'absence pour maladie ou accident non professionnels ?

*Prévenir le chef de chantier ou le responsable d'équipe **ET** la Direction*

Intempéries :

*Prise de décision entre le chef de chantier et/ou le responsable d'équipe et la direction. Rémunération de la journée d'intempéries sans panier et avec une heure de carence*

## LE SERVICE DE SANTÉ AU TRAVAIL

Le service de santé au travail de l'entreprise est l'AIST3F

Il est représenté par le médecin du travail : Dr. MOVILEANU  
joignable au 0389897290

En fonction des caractéristiques de votre poste de travail, vous serez amené à rencontrer le personnel de ce service régulièrement.

Missions du service de santé au travail :

- Suivi médical, médecine de prévention et dépistage.
- Prévention des accidents et des maladies professionnelles.
- Amélioration de l'hygiène, de la sécurité et des conditions de travail.
- Aide à l'évaluation des risques.
- Promotion de la santé et développement du bien-être au travail.

### **L'OPPBTP**

L'Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics est le conseil de la branche BTP. Il aide l'entreprise et ses salariés à améliorer les conditions de travail et à diminuer les accidents du travail.

Ses 3 missions : conseiller, former, informer.

Agence ou bureau régional : ..... Tél. 03 88 31 36 00

Le conseiller en prévention : Mélanie COMTE..... Tél. 06 17 36 30 09

### **La CARSAT**

La Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail, ou la Caisse régionale d'assurance maladie pour la région Ile-de-France, gère notamment le taux de cotisation AT/MP (accident du travail / maladie professionnelle) des entreprises. À ce titre, elle mène des actions de conseil et de contrôle.

L'antenne : Mulhouse..... Tél. 39 60

Le contrôleur : Christophe GUIDAT... Tél. 03 69 45 20 08

### **La DIRECCTE**

La Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi vérifie l'application des textes réglementaires concernant les entreprises et ses salariés.

L'antenne locale : Mulhouse.....Tél. 03 68 35 45 46

L'inspecteur du travail : M. JEHL..... Tél. 03 68 35 45 46

**INFOS PRATIQUES**  
**MUTUELLE / PRÉVOYANCE**

**Mutuelle : Malakoff Humanis**

création d'un compte sur <https://assure.mhsante.fr>

Faire passer les demandes de remboursement par ce biais

**Prévoyance : PRO BTP**

**ETAM**

Arrêt de travail : Prorogation du salaire au bout de 3 jours

Rente invalidité : N4

Capital Décès : N6

Rente décès : N4

frais d'obsèque : Oui

Rente conjoint : T1 + T2

*Compte Personnel de Formation : transférer ses heures de DIF*

Tout besoin ou souhait de formation est remonté à la direction. La direction, avec le chef d'équipe et/ou le responsable d'équipe valide et engage les démarches.

Pas de perte de compétence tout au long de la vie du salarié dans l'entreprise sauf si c'est une demande spécifique de sa part.

## REMBOURSEMENT DE FRAIS ET INDEMNITÉS DE DÉPLACEMENT

### 2.1 Si le salarié conduit son véhicule de Société (en €)

<b>Zone</b>	<b>Distance</b>	<b>Panier</b>	<b>Trajet</b>
1	0 à 10km	12.90	2.40
2	10 à 20 km	12.90	3.14
3	20 à 30 km	12.90	4.28
4	30 à 40 km	12.90	5.84
5	40 à 50 km	12.90	7.08
6	> 50 km	12.90	8.48

### 2.2 Si le salarié conduit un fourgon de transport de personnel et transporte du personnel (en €)

<b>Zone</b>	<b>Distance</b>	<b>Panier</b>	<b>Conduite</b>
1	0 à 10km	12.90	4.83
2	10 à 20 km	12.90	6.53
3	20 à 30 km	12.90	8.56
4	30 à 40 km	12.90	11.59
5	40 à 50 km	12.90	14.35
6	> 50 km	12.90	17.04

*Grands Déplacements IGD : 70.00 €*

# COMPORTEMENTS INDIVIDUELS

## HYGIÈNE

### RESTONS PROPRES !



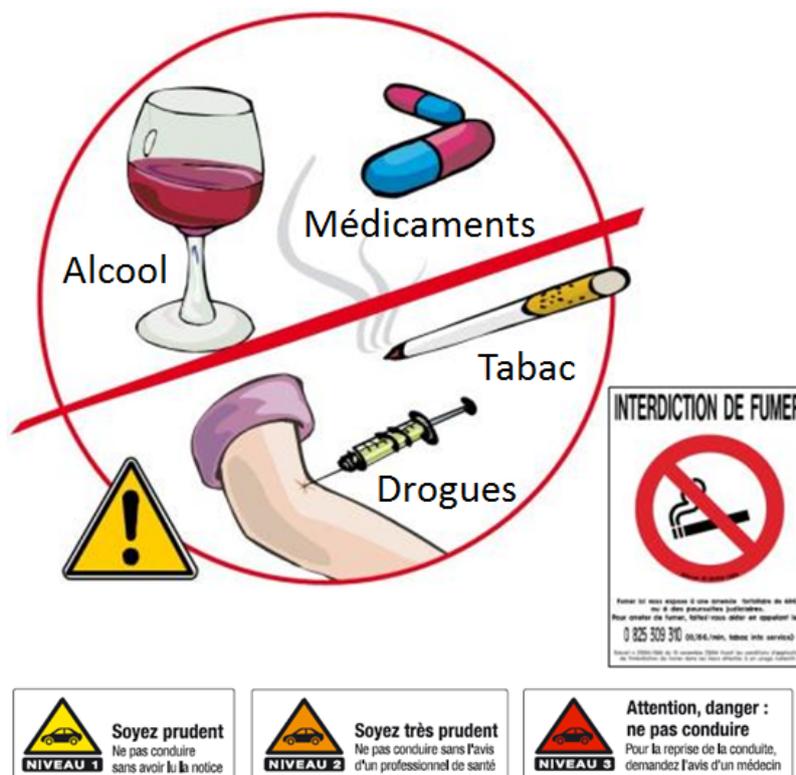
- JE SÉPARE MES VÊTEMENTS SALES DE MES VÊTEMENTS PROPRES.
- JE ME LAVE LES MAINS AVANT LES REPAS.
- JE LAISSE LES LOCAUX PROPRES.
- JE JETTE LES DÉCHETS DANS LES POUBELLES.



JE SIGNALÉ À MON RESPONSABLE TOUTE ANOMALIE CONCERNANT LES INSTALLATIONS D'HYGIÈNE ET DE VIE.

© Illustrations LIPSUM

## RESTONS LUCIDES !



- **JE N'ABSORBE PAS DE SUBSTANCES QUI NUISENT À MA SANTÉ : ALCOOL, DROGUE OU TABAC ME FONT PRENDRE DES RISQUES.**
- **JE LIS LA NOTICE ET LES PRÉCAUTIONS D'UTILISATION DES MÉDICAMENTS QUE JE PRENDS.**
- **JE NE FUME PAS DANS LES LIEUX PUBLICS.**



**JE SIGNALE TOUT COMPORTEMENT DANGEREUX À MON RESPONSABLE**

## FAISONS PREUVE DE BONNE CONDUITE !



- **J'AI UN COMPORTEMENT RESPONSABLE SUR LA ROUTE.**
- **J'ENTRETIENS LE VÉHICULE MIS À MA DISPOSITION.**
- **JE M'ASSURE QUE MON CHARGEMENT EST BIEN ARRIMÉ.**



**JE SIGNALE TOUTE ANOMALIE  
À MON RESPONSABLE.**

# EN CAS D'URGENCE PREMIERS SECOURS

## 3 MINUTES POUR AGIR



- **JE SÉCURISE LA ZONE.**
- **J'APPELLE LE SECOURISTE ET/OU LES SECOURS :**  
**> 18/15/112**

© Illustrations LIPSUM

## 3 MINUTES POUR AGIR



- JE PROTÈGE POUR ÉVITER UN SUR-ACCIDENT.
- J'EXAMINE LA VICTIME POUR DONNER LES BONNES INFORMATIONS.
- J'ALERTE LES SECOURS SELON LA FICHE « EN CAS D'ACCIDENT » SPÉCIFIQUE AU SITE.
- JE COMMENCE LES GESTES APPRIS JUSQU'À L'ARRIVÉE DES SECOURS.

© Illustrations LIPSUM

## RÉAGISSONS AVEC LE BON EXTINCTEUR !



- JE SAIS OÙ TROUVER LES EXTINCTEURS.
- JE RESPECTE LES PRÉCONISATIONS DU PERMIS DE FEU.
- EN CAS DE DÉPART DE FEU, JE DONNE L'ALERTE ET J'ATTAQUE LE FEU À LA BASE DES FLAMMES.

# EPI / ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE

## LES ÉQUIPEMENTS DE BASE

### DE LA TÊTE AUX PIEDS !



- **JE PORTE MES EPI.**
- **JE VÉRIFIE LEUR ÉTAT AVANT UTILISATION.**



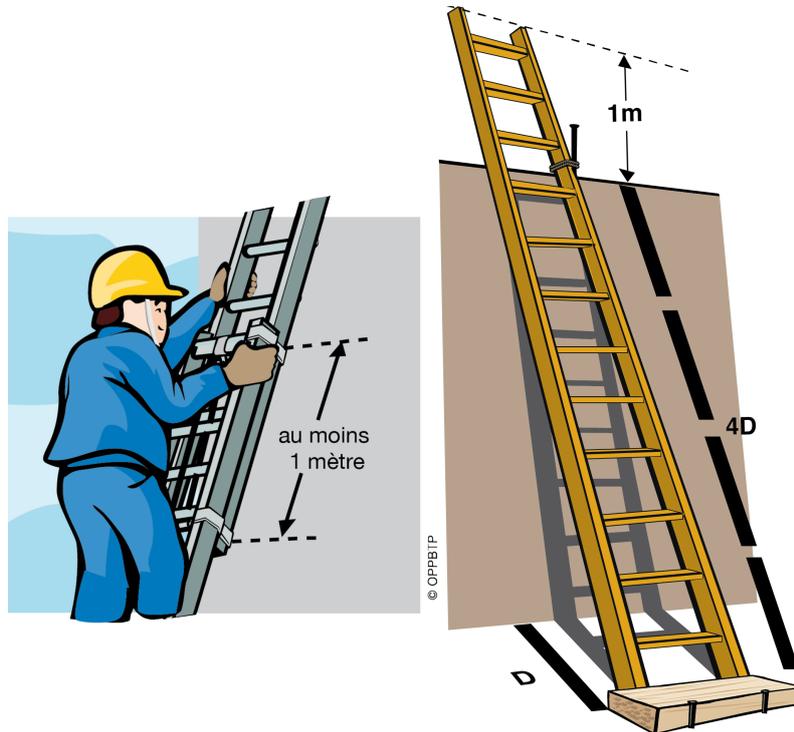
**LES EPI ENDOMMAGÉS DOIVENT ÊTRE REMPLACÉS.  
JE SIGNALÉ TOUTE ANOMALIE À MON RESPONSABLE.**

© Illustrations LIPSUM

# ACCÈS ET CIRCULATION EN HAUTEUR

## UTILISATION DES ÉCHELLES ET ESCABEAUX

### IL N'Y A PAS "PIR" QUE L'ÉCHELLE



- J'UTILISE L'ÉCHELLE UNIQUEMENT COMME MOYEN D'ACCÈS.
- JE LA FIXE EN TÊTE ET JE LA CALE EN PIED.
- JE FAIS DÉPASSER L'ÉCHELLE D'UN MÈTRE PAR RAPPORT À LA ZONE À ATTEINDRE.

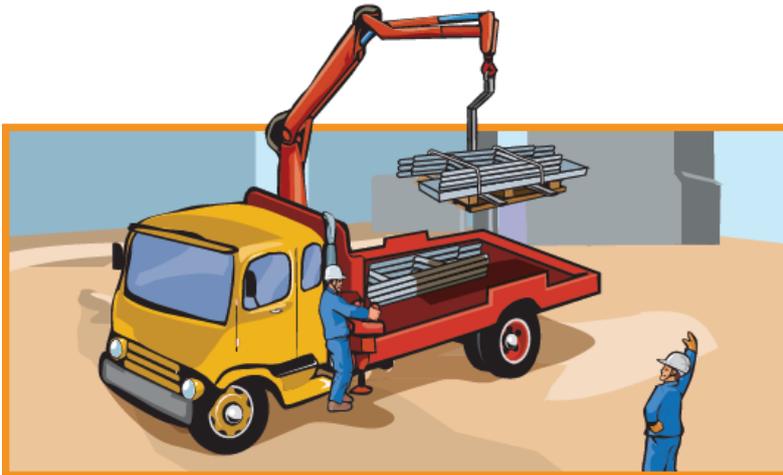


JE DEMANDE UNE PIRL, UN ÉCHAFAUDAGE  
OU UNE PLATE-FORME STABLE ET SÉCURISÉE  
POUR TRAVAILLER EN HAUTEUR.

© Illustrations LIPSUM

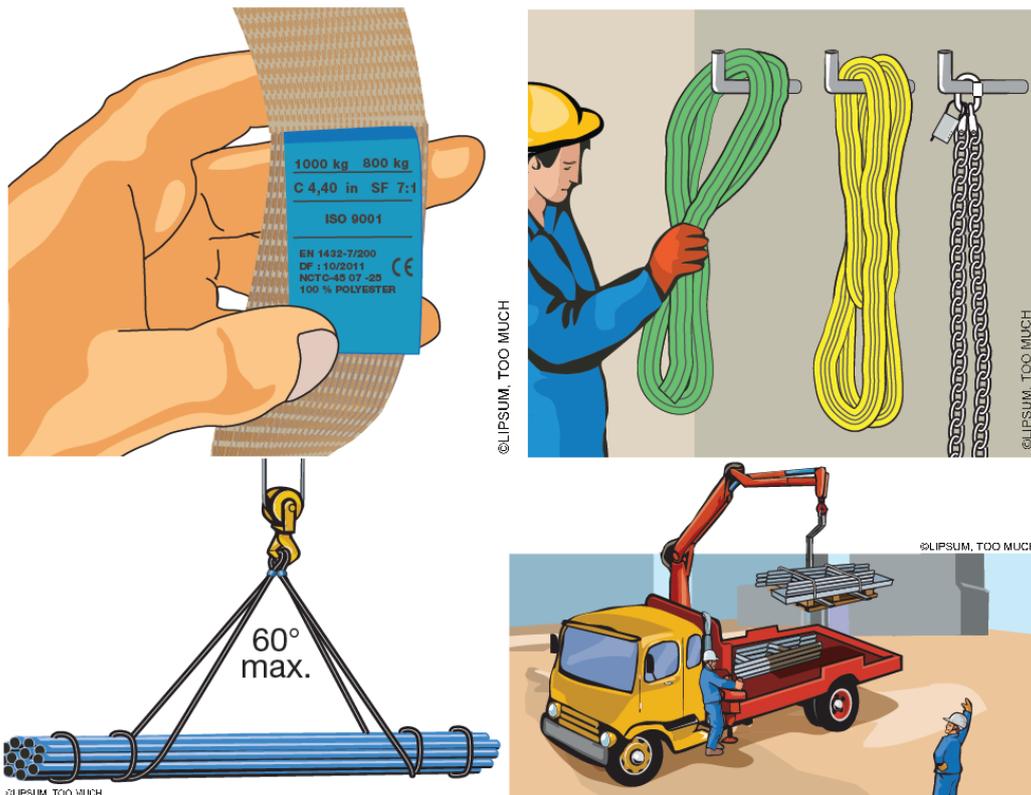
# MANUTENTIONS MATÉRIELS ET MATÉRIAUX

## JE M'EN CHARGE



- J'UTILISE LES AIDES À LA MANUTENTION POUR PORTER LES CHARGES.
- JE ME FAIS AIDER SI NÉCESSAIRE.
- J'ORGANISE LES MANUTENTIONS.

## ON SOIGNE L'ACCROCHE !



- **J'UTILISE DES ACCESSOIRES DE LEVAGE CONFORMES ET EN BON ÉTAT.**
- **J'ACCROCHE L'ÉLINGUE À LA CHARGE EN SUIVANT LES INSTRUCTIONS.**
- **JE GUIDE LA MANŒUVRE ET NE PASSE PAS SOUS LA CHARGE.**

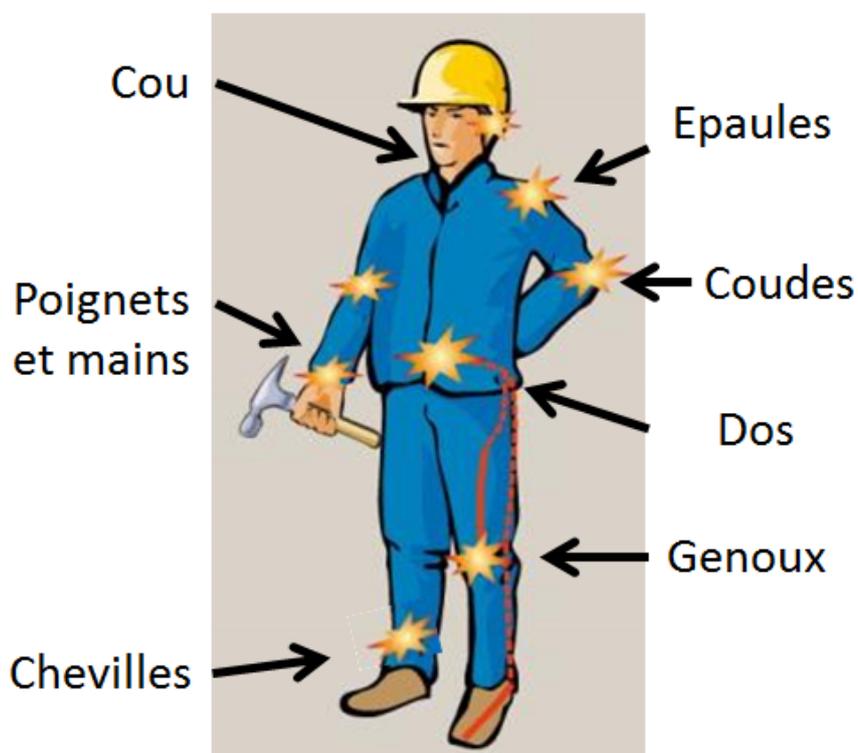


**JE METS AU REBUT LES ÉLINGUES ABÎMÉES.**

## SANTÉ

### TMS / TROUBLES MUSCULO SQUELETTIQUES

**SI ÇA COINCE, METS DE L'HUILE !**



**TMS =**



**68 %**  
des maladies  
professionnelles

- **JE PRENDS LES BONNES POSTURES POUR ÉVITER DE ME FAIRE MAL.**
- **J'UTILISE LES AIDES À LA MANUTENTION.**
- **JE TRAVAILLE À LA BONNE HAUTEUR.**



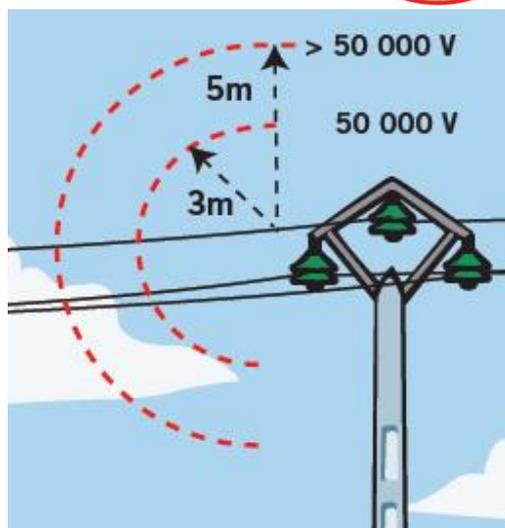
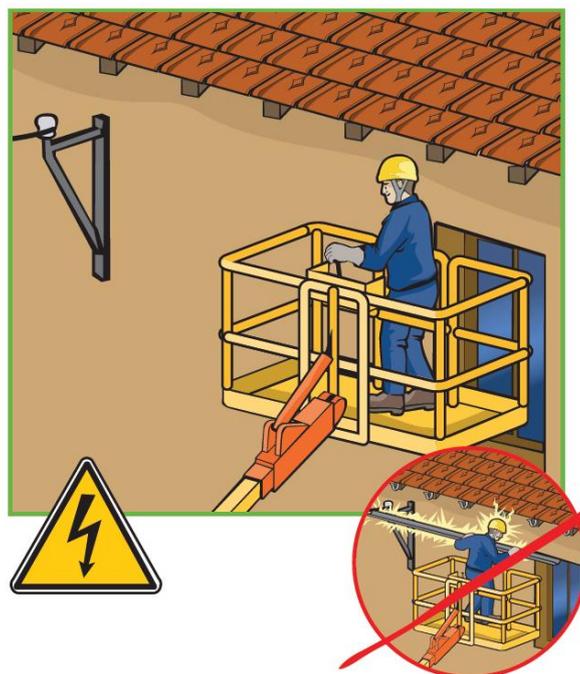
**JE SIGNALE À MON RESPONSABLE  
LES DIFFICULTÉS DU CHANTIER.**

© Illustrations LIPSUM

# RÉSEAUX ET MATÉRIELS ÉLECTRIQUES

## TRAVAUX À PROXIMITÉ DE LIGNES ÉLECTRIQUES

### ON GARDE SES DISTANCES

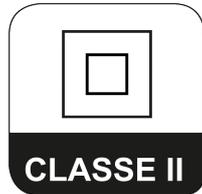


- JE GARDE MES DISTANCES.
- JE RESPECTE LES ZONES DE SÉCURITÉ.



JE SIGNALE TOUTE ANOMALIE  
À MON RESPONSABLE.

## DU MATÉRIEL DE « PRO » POUR LES « PRO »



- JE BRANCHE LES APPAREILS SUR UN DISJONCTEUR DIFFÉRENTIEL.
- JE VÉRIFIE L'ÉTAT DES CÂBLES ÉLECTRIQUES ET DES FICHES.



JE SIGNALE TOUT APPAREIL DÉFECTUEUX  
À MON RESPONSABLE.

ON EST OUTILLÉ !

©LIPSUM, TOO MUCH



- JE PORTE GANTS, LUNETTES ET PROTECTIONS AUDITIVES.
- JE N'ENLÈVE JAMAIS LES PROTECTIONS.
- JE FIXE LA PIÈCE SUR UN SUPPORT STABLE.
- J'UTILISE LE DISQUE ADAPTÉ AUX MATÉRIAUX À TRONÇONNER.

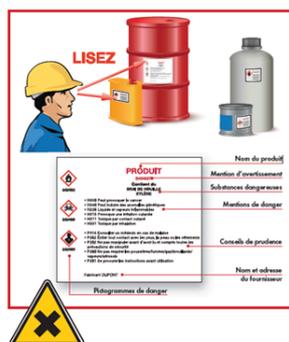


JE SIGNALE TOUT APPAREIL DÉFECTUEUX  
OU PROTECTION MANQUANTE  
À MON RESPONSABLE.

# PRODUITS DANGEREUX

## ÉTIQUETAGE DES PRODUITS DANGEREUX

**C'EST ÉCRIT DESSUS !**



- **JE LIS L'ÉTIQUETTE ET JE RESPECTE LES CONSEILS DE PRUDENCE.**
- **JE VENTILE LE LOCAL.**
- **JE PORTE MES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE.**



**EN CAS DE DOUTE, JE DEMANDE  
À MON RESPONSABLE.**

© Illustrations LIPSUM



## PRODUITS BIEN RANGÉS = SÉCURITÉ



- **JE RESPECTE LES CONSIGNES.**
- **JE RANGE SOIGNEUSEMENT LES PRODUITS.**
- **J'INDIQUE LA NATURE DU PRODUIT SUR LE NOUVEAU RÉCIPIENT.**



**EN CAS DE DOUTE, JE DEMANDE  
À MON RESPONSABLE.**

## PROTÉGEZ-VOUS !



- JE ME PROTÈGE LES MAINS ET LE VISAGE.
- JE RESPECTE LES CONSIGNES DE LA NOTICE DE POSTE.
- JE GARDE L'EXTINCTEUR À PROXIMITÉ.
- JE TRIE LES DÉCHETS.

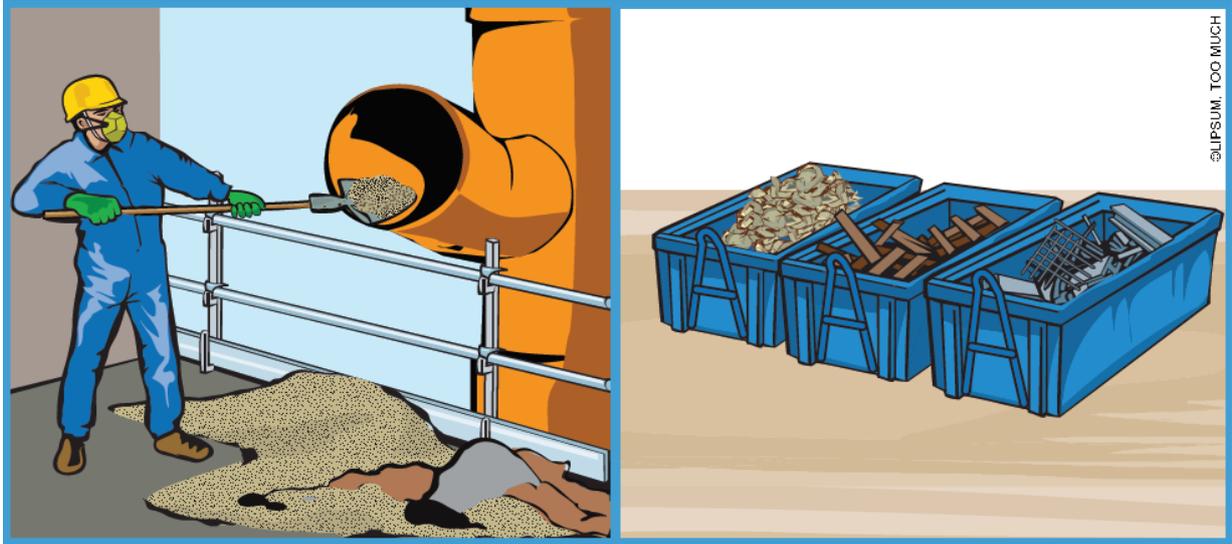


EN CAS DE DOUTE, JE DEMANDE  
À MON RESPONSABLE.



# ÉVACUATION DES DÉCHETS NETTOYAGE

## TRIONS NOS DÉCHETS !



- JE NETTOIE MON POSTE DE TRAVAIL QUOTIDIENNEMENT.
- JE DÉGAGE LES CHEMINS DE CIRCULATION.
- JE TRIE MES DÉCHETS VERS LES BENNES.



EN CAS DE DOUTE, JE DEMANDE  
À MON RESPONSABLE